



NOBLE BOURGEOISIE
DE SAINT-MAURICE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DU 2 septembre 2020 A LA SALLE BOURGEOISIALE

Présents : Le Conseil incorpore et son secrétaire, 71 bourgeoises et bourgeois
Excusés : 46

Début : 19h00
Fin : 21h00

Ordre du jour

- 1- Procès-verbal de l'assemblée primaire du 16 décembre 2019
- 2- Comptes 2019
 - a. Présentation
 - b. Rapport de l'organe de révision
 - c. Décision sur les comptes
- 3- Agrégation
- 4- Informations et décisions sur les affaires en cours
 - a. Florence Rappaz Bovet (forêts, alpages, triage et Concept Bois-noir)
 - b. Jean-Marc Koller (carrière, terrains industriels et artisanaux)
 - c. Gilbert Deferr (immeubles)
 - d. Linda de Torrenté (Hôtel de Ville, communication, camping et couvert)
 - e. Lionel Coutaz (Terrains agricoles, conseil mixte, Calorabois)
 - f. Autres
- 5- Divers.

En raison des normes imposées par le Covid-19, le Conseil a décidé de renoncer à l'agape.

Mot de bienvenue

M. Coutaz adresse le mot de bienvenue et remercie l'assemblée de s'être déplacée pour cette séance.

M. François Glassey (Implenia suisse SA) – Point de situation sur la carrière des Râpes

M. François Glassey, responsable Valais pour la société Implenia suisse SA, a été invité afin de faire un point de situation sur l'exploitation de la carrière des Râpes. Les points suivants ont été abordés :

Transports des explosifs

M. Glassey rassure sur la sécurité liée aux transports des explosifs. Ceux-ci sont acheminés par une société suisse spécialisée dans ce genre de transport. Les chauffeurs des camions sont spécialement formés et l'indication « convois dangereux » est inscrite sur les camions. Les détonateurs font l'objet d'un autre convoi.

Poussière lors des tirs

M. Glassey informe que malgré toutes les précautions prises pour éviter de la poussière :

- préparation des trous le matin et tirs l'après-midi,
 - étude des vents,
 - tirs en temps de pluie en anticipant au maximum,
- il est malheureusement très difficile d'éviter une nuisance.

Poussière lors des passages des camions

M. Glassey informe que différentes mesures ont été prises ou sont en cours pour éviter au maximum la poussière générée par les camions :

- installation de buses d'arrosage,
- projet en discussion avec la Commune pour goudronner le chemin,
- étude pour réduire la vitesse,
- camion balayeur toutes les semaines.

M. Glassey se tient à disposition des riverains pour toute problématique liée à la poussière générée par les camions.

Violence des tirs (passé / présent)

M. Glassey rappelle qu'il y avait un nombre conséquent de tirs par le passé.

Depuis janvier 2018 à mars 2020, il y a eu 7 gros tirs à la carrière des Râpes. Outre l'information donnée aux riverains, des sismographes ont été installés dans des lieux stratégiques et chez des particuliers. Un bureau spécialisé étudie à chaque fois l'état des bâtiments après les tirs. Le résultat des études démontre que l'intensité est toujours en-dessous de celle autorisée. A l'avenir, il y aura des tirs un peu plus fréquents (toujours dans le respect de la convention) mais de plus faible intensité.

Où vont les matériaux extraits

M. Glassey informe que les matériaux extraits à la carrière des Râpes sont livrés :

- à l'entreprise Fixit SA à Bex
- pour diverses centrales à béton (chablais vaudois et valaisan)
- pour divers chantiers de génie civil (chablais vaudois et valaisan)

Qu'en est-il de l'autorisation d'exploiter ?

M. Glassey informe que la procédure d'autorisation est en cours d'étude auprès des services cantonaux. Ensuite ce sera au tour de la Municipalité d'étudier le dossier et de le soumettre à l'enquête publique.

Interventions Point de situation sur la carrière des Râpes

M. Philippe Monnay relève que l'exploitation de la carrière crée également des nuages de poussière en journée. Par ailleurs, il regrette l'absence d'une place de lavage pour les camions, ce qui réduirait passablement la poussière lors de leur passage.

M. Glassey répond qu'une place de lavage sera installée une fois que toutes les autorisations auront été obtenues. Par ailleurs, l'entreprise teste régulièrement de nouvelles machines de concassage pour trouver celle qui créera le moins de nuisances. Toutefois, il estime que le goudronnage de la route réduira beaucoup la poussière générée par les camions.

M. Pierre Anthamatten informe qu'il est en première ligne pour constater les nuisances générées par l'exploitation de la carrière. Lors des tirs du 16 avril 2019, photos à l'appui, M. Anthamatten s'est adressé au service cantonal pour faire constater l'état de l'air. L'activité de la carrière a été interrompue quelques jours. M. Anthamatten précise qu'il ne subissait pas ce genre de nuisance avec l'ancien exploitant. Des photos sont mises à disposition des personnes présentes dans le hall de l'Aula.

M. Glassey répond qu'il s'agit d'un dossier complexe et qu'il est en cours d'étude. Il relève toutefois que les machines utilisées sont identiques à celles utilisées par l'ancien exploitant.

M. Jean-Paul Duroux souhaite connaître l'état d'avancement du dossier. En effet, les travaux avancent grandement et il n'y a toujours pas eu une enquête publique. Il rappelle que l'exploitation se base sur une tolérance accordée et non sur une autorisation.

M. Glassey répond que le calendrier est long pour ce genre de dossier, mais que le dossier est bel est bien en étude auprès des différentes instances cantonales.

M. Georges Coutaz souhaite connaître le pourcentage de l'exploitation déjà réalisé.

M. Glassey répond que 80'000 à 90'000 m³ ont été traités depuis 2018.

M. Koller termine en remerciant M. Glassey pour les informations données et en précisant que la société Implenia suisse SA fait des efforts et qu'elle devra en faire davantage.

850^{ème}

M. Koller présente l'hymne du 850^{ème}, joué par l'Agaunoise et la bannière officielle de la Noble Bourgeoisie de St-Maurice.

1- Approbation du dernier PV

Le procès-verbal de l'assemblée primaire du 19 décembre 2019 est approuvé à l'unanimité, sans modification, par l'assemblée.

2- Comptes 2019

a) Présentation

M. Coutaz, président, présente les comptes 2019 et apporte les précisions ci-dessous :

Produits :

- Forêts : légère augmentation en raison d'un plus grand secteur traité.
- Terrains de plaines : légère augmentation due à la signature de nouveaux contrats.

	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Bâtiment Ch. Broquet 9</u> : Augmentation de certains loyers à la suite du départ de locataires de longue durée. <p>Charges :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Terrains de plaine</u> : Frais d'étude et d'évaluation des terrains. - <u>Bâtiments</u> : De manière générale pas de gros investissements en 2019. - <u>Bâtiments des Iles 15</u> : Rénovation d'un appartement - <u>Carrière</u> : Dernier acompte pour la société Aiguillage SA. - <u>Charges d'administration</u> : Frais liés au livre. <p style="text-align: center;">***</p> <p>Question</p> <p>M. Georges Coutaz demande des précisions sur l'exploitation du rocher qui se situe sur le territoire de Mex et s'il ne faudrait pas budgéter les montants qui vont devoir être versés à la Bourgeoisie de Mex.</p> <p><i>M. Lionel Coutaz informe qu'au stade actuel du dossier, il est impossible de se prononcer sur l'exploitation ou non du rocher qui se situe à Mex. Il faudra attendre le retour sur le dossier (Canton, Commune) pour l'exploitation globale de la Carrière des Râpes. La création d'une provision n'apporterait aucune plus-value à la comptabilité. Il est préférable d'encaisser Fr. 330'000.- et de verser, au moment venu, la part qui pourrait être due à la Bourgeoisie de Mex.</i></p> <p>Question</p> <p>M. Jean-Paul Duroux souhaite des précisions sur le contenu de la position « charges d'administration ».</p> <p><i>M. Lionel Coutaz l'informe du contenu compris dans « charges d'administration », en précisant que l'ouvrage des 850 ans représente Fr. 118'000.- et la provision pour le 850ème Fr. 70'000.- (provision Fr. 20'000.- + Fr. 50'000.-). Il se tient à disposition de M. Duroux pour tout complément d'information. Par ailleurs, il propose que les comptes soit disponibles pour les bourgeoises et bourgeois qui souhaiteraient en prendre connaissance de manière détaillée. Il faudra s'adresser auprès du chancelier.</i></p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>M. Coutaz présente le bilan de l'année 2019. Il informe que le système comptable sera harmonisé (en MCH2) pour toutes les communes et bourgemoisies de Suisse dès 2022. La Bourgeoisie de St-Maurice étant une entité pilote dans ce changement, le changement se fera dès 2021. Le nouveau système fera ressortir les réserves latentes de la Bourgeoisie, principalement sur l'immobilier.</p>									
<p>b) Rapport de l'organe de révision</p>	<p>Le rapport de l'organe de révision a été établi par l'Agence fiduciaire Künzle SA. Cette dernière ne formule aucune remarque particulière et invite l'assemblée à approuver les comptes soumis, à savoir :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td>Résultat du compte de fonctionnement :</td> <td style="text-align: right;">Fr.</td> <td style="text-align: right;">332'852.00</td> </tr> <tr> <td>Total du bilan :</td> <td style="text-align: right;">Fr.</td> <td style="text-align: right;">14'448'095.69</td> </tr> <tr> <td>Solde du compte d'investissement :</td> <td style="text-align: right;">Fr.</td> <td style="text-align: right;">0.--</td> </tr> </table>	Résultat du compte de fonctionnement :	Fr.	332'852.00	Total du bilan :	Fr.	14'448'095.69	Solde du compte d'investissement :	Fr.	0.--
Résultat du compte de fonctionnement :	Fr.	332'852.00								
Total du bilan :	Fr.	14'448'095.69								
Solde du compte d'investissement :	Fr.	0.--								

c) Décision sur les comptes	Sur proposition du Conseil, l'Assemblée primaire approuve les comptes 2019 avec une abstention.
------------------------------------	---

3- Agrégations
<p>Mme Linda Glassey-Cotruzzolà soumet à l'approbation de l'Assemblée primaire les demandes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme et M. Diane Turin, Jonathan Richard et leur fille Elise (montant Fr. 1'000.-) - Mme et M. Joëlle et Bernard Solioz (montant Fr. 1'000.-) - Mme et M. Gladys et Daniel Saillen (montant Fr. 500.-) - Mme et M. Catherine et Gabriel Frossard (montant Fr. 1'000.-) - Mme et M. Flutura et Ahmet Ahmeti et leurs fils Elvis et Elvin (montant Fr. 1'000.-) - Mme et M. Priska et Georges Magnin (montant Fr. 1'000.-) - Mme et M. Joëlle et Pascal Berno et leurs fils Valentin et Benjamin (montant Fr. 1'000.-) - Mme et M. Diane et David Frossard et leur fils Jules (montant Fr. 500.-) - Mme Paola Morzillo (montant Fr. 1'000.-) - M. Victor Glassey (montant Fr. 400.-) - Les enfants Aymon (Léa, Téo et Tom) <p>L'Assemblée primaire valide, à l'unanimité, les demandes ci-dessus.</p> <p>Mme Glassey-Cotruzzolà informe que le bureau Clio a été mandaté pour rechercher les familles bourgeoises depuis 1970 à nos jours.</p>

4- Information et décisions sur les affaires en cours	
a) Florence Rappaz Bovet	<p>Forêts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1.5 hectares de forêts protectrices ont été traités aux Râpes, - Rétablissement de chemins permettant d'accéder aux surfaces entre Case à Dzet et Plan Sapin ainsi que travaux d'éclaircie dans des peuplements de surfaces touchées par l'ouragan Viviane en 1990 dans le secteur. <p>Echange de parcelle forestière à la Lyardère Mme Rappaz Bovet soumet la demande de M. Olivier Sarrasin pour l'échange de notre parcelle N°1496 de 2'235m2 contre la parcelle N°1553 de 4'517m2 de M. Sarrasin. Le Conseil bourgeoisial est favorable à cet échange mais demande toutefois un droit de préemption de 10 ans sur la parcelle N°1496.</p> <p>Question M. Nicolas Farquet souhaite connaître les raisons de cette demande d'échange.</p> <p><i>Mme Rappaz Bovet répond que la parcelle N°1496 se situe proche de l'habitation de M. Sarrasin.</i></p> <p>Question M. François Farquet souhaite savoir si un changement de zone est prévu et la raison du délai de 10 ans.</p>

	<p><i>Mme Rappaz Bovet répond qu'aucun changement de zone n'est prévu et que le délai de 10 ans a été fixé par le Conseil.</i></p> <p>Décision L'assemblée primaire valide cet échange avec 3 abstentions.</p> <p>Espace Bois-Noir</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pose de panneaux restriction de circulation dans la réserve - Rafranchissement des parcours mesurés - Organisation d'une journée en forêt pour les 5H - Démontage de deux bâtiments appartenant à Armasuisse - A prévoir : Fête de la nature le 30 mai 2021 (Bois-Noir, Collonges et Evionnaz) - Information sur le projet de parc naturel régional autour de la vallée du Trient. <p>Triage forestier de la Cime de l'Est</p> <ul style="list-style-type: none"> - Achat de deux nouveaux véhicules (une jeep et un tracteur) <p>Montagne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restriction de la circulation entre Norto et Fontaine foide - Entretien des chalets au Jorat : <ul style="list-style-type: none"> o Jorat d'En-bas (porte de l'étable) o Plan Sapin (installation d'une croix) o Cocorié (installation d'un terrasse, d'un bûcher et d'une fontaine) o Cabane du service de la chasse (travaux à entreprendre) o Giète à Preux (Vérossaz) travaux de réfection des murs et de la toiture réalisés. <p>Chalet de l'ancienne laiterie Mme Rappaz Bovet donne des explications sur l'état du chalet et sur les conditions d'accès. Elle précise que des travaux sont à prévoir.</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>Informe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que le Conseil a rencontré la Bourgeoisie de Viège le 24 mai 2019. - que le Conseil, aidé du personnel du triage-forestier, a réalisé la vente des sapins le vendredi 13 décembre 2019. - qu'une délégation du Conseil s'est rendue, le 27 juillet 2019, à Salanfe à l'occasion d'une séance du Conseil-mixte.
<p>b) Jean-Marc Koller</p>	<p>M. Koller informe sur des projets en cours, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La construction de nouvelles halles industrielles en lieu et place des halles actuellement occupées par la société Valco Sa et d'autres petites sociétés. Le projet aura pour but d'optimiser les surfaces et d'offrir des locaux plus adaptés.

	<p>- La construction de deux immeubles dans le quartier des Iles en proposant de densifier les typologies pour offrir 11 appartements par bâtiment. Les appartements seront de plus petite taille pour répondre aux besoins du marché de l'immobilier. Le Conseil souhaite construire des logements durables et écologiques tendant à l'autonomie énergétique (raccordement au chauffage à distance, toiture solaire en autoconsommation, choix de matériaux aux propriétés écologiques et usage de bois suisse).</p> <p>Question M. Georges Coutaz relève l'état des bâtiments construits dans le quartier des Iles et s'interroge sur le choix de construire de nouveaux bâtiments.</p> <p><i>M. Koller répond que les projets sont à l'étude et qu'il ne lui est pas possible de répondre pour le moment.</i></p> <p>850^{ème} M. Koller informe que 3 événements ont déjà été organisés dans le cadre des festivités du 850^{ème} et qu'ils ont tous trois rencontrés beaucoup de succès. Il s'agit de Carnaval, de la Tournée des chalets et de l'Apéritif du 15 août à Salanfe.</p> <p>Un programme avec les dates des autres événements est remis à chaque personne présente. Leur réalisation dépendra de la situation sanitaire en lien avec la Covid-19.</p>
<p>c) Gilbert Deferr</p>	<p>Présente l'état des lieux et la situation du patrimoine locatif bourgeoisial.</p> <p>Immeubles Iles 7-9 Taux d'occupation de 100%, soit l'entier des 24 appartements.</p> <p>Il n'y a pas eu de travaux durant l'année 2019. Les rénovations réalisées en 2013 donnent entière satisfaction.</p> <p>Immeubles Iles 13-15 Taux d'occupation de 100%, soit l'entier des 16 appartements.</p> <p>M. Deferr informe que les vitres des balcons posent soucis. Il rappelle son rapport présenté à l'Assemblée primaire le 24 mars 2011 : « <i>Nous avons eu des soucis avec les vitres de terrasse qui s'étaient cassées et étaient tombées en février 2009. Afin de régler cette affaire nous avons mis les architectes devant leur responsabilité. Ces derniers ont mandaté à leur frais une étude de ces verres par un bureau de Berlin. L'année 2010 nous a permis de modifier l'épaisseur de ces vitrages ainsi que les fixations. Nous avons pu fournir le programme des travaux aux locataires en début mars 2011. Les assurances ont versé Fr. 180'000.- (en 2010) afin de nous permettre de réaliser ces travaux qui s'effectueront du 28 mars au 22 avril 2011</i> »</p> <p>Les vitres des balcons du 3^{ème} étage ont été remplacées à satisfaction. Nous étudions actuellement le remplacement des vitres aux 3 autres étages.</p> <p>Immeuble Chanoine-Broquet 9</p>

	<p>Taux d'occupation de 100%, soit l'entier des 6 appartements.</p> <p>M. Deferr précise qu'une isolation périphérique est à prévoir à court terme.</p> <p>Immeuble Chanoine-Broquet 14-16 Taux d'occupation de 100%, soit l'entier des 24 appartements.</p> <p>Comme le prévoit le budget d'investissement, une étude sera menée pour l'intégration d'ascenseurs.</p> <p>M. Deferr, qui quittera ses fonctions en fin d'année, adresse un mot de remerciement aux bourgeoises et bourgeois présents.</p>
<p>d) Linda Glassey-Cotruzzola</p>	<p>Couvert du Bois-Noir Mme Glassey-Cotruzzola informe que le couvert du Bois-Noir a été vandalisé plusieurs fois en 2019. Elle a fait appel à la société Securitas pour éviter que cela se reproduise.</p> <p>Question M. Jacques Bochatay souhaite connaître l'état du dossier de rénovation de l'Hôtel de Ville. <i>Mme Glassey-Cotruzzola précise que l'absence de fusion avec la Commune de Collonges ne rend plus urgent les travaux. Le dossier est toujours à l'étude auprès du Conseil communal et du Conseil bourgeoisial.</i></p>
<p>e) Lionel Coutaz</p>	<p>Terrains artisanaux M. Coutaz informe que des travaux de raccordement ont été réalisés sur la parcelle N°1044. Les travaux ayant également profité au Canton, notamment pour la création d'une tranchée d'infiltration, une clé de répartition de certains coûts a pu être effectuée.</p> <p>M. Coutaz informe qu'une entreprise a déjà pu s'installer sur cette parcelle et que des discussions sont en cours pour l'installation d'une nouvelle entreprise.</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>Conseil-Mixte M. Coutaz informe que l'activité du Conseil-mixte se déroule bien. Les exploitants de l'alpage sont très satisfaits de leurs conditions. Le Conseil-mixte étudie toujours la réfection de la cabane de berger de Susanfe. Cette année le Conseil a procédé à la réfection d'un chemin muletier endommagé par les fortes intempéries du mois de juillet.</p> <p style="text-align: center;">***</p> <p>Calorabois M. Coutaz informe que la centrale fonctionne bien et offre de bons résultats.</p>

Divers

Elections pour la législature 2021-2024

M. Coutaz informe que M. Deferr et Mme Glassey-Cotruzzola ont choisi de ne pas se représenter pour la nouvelle législature. Il les remercie pour le travail et le temps consacrés aux affaires bourgeoises.

La liste électorales ayant été déposées, M. Coutaz souhaite la bienvenue à Mme Sabine Zeiter et M. François Farquet qui viennent compléter le Conseil déjà composé de Mme Florence Rappaz Bovet, de M. Jean-Marc Koller et de lui-même.

Messages de la Municipalité

M. Xavier Lavanchy, Vice-président, apporte les messages de la Municipalité. Il relève les excellents rapports entre les deux exécutifs et espère que cette ambiance permettra la réalisation de nombreux projets communs. Il relève le travail réalisé par les bénévoles du 850^{ème} et tient à les en féliciter. Il remercie les conseillères et conseillers en place pour leur travail et félicite les nouveaux élus. M. Lavanchy donne des précisions sur deux dossiers communaux qui concerne la Bourgeoisie :

- Il confirme que la demande d'autorisation de la carrière des Râpes est en cours d'étude auprès des services cantonaux. Au niveau communal, le Conseil étudie les meilleures possibilités d'accès à la carrière.
- Il confirme que la Municipalité a besoin de plus de temps pour réévaluer les besoins en lien avec les travaux d'aménagement de l'Hôtel de Ville. Des discussions seront prochainement reprises avec le Conseil bourgeoisial.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt l'assemblée.

NOBLE BOURGEOISIE DE ST-MAURICE

Le Président

Lionel Coutaz

Le Secrétaire

Mentor Citaku